

Fiche de données de sécurité

Identifiant du produit

SECTION 1. IDENTIFICATION

Identificateur du produit Enduit silicone pour toiture Liquid Rubber
Autre moyen d'identification Aucun
Usage recommandé Couche de finition protectrice monocomposante pour toitures
Restrictions d'utilisation Aucun connu
Identifiant initial du fournisseur Liquid Rubber Canada Inc.
#16-1150 Eighth Line, Unit 16,
Oakville, Ontario L6H 2R4, CANADA

Numéro de téléphone en cas d'urgence **1-855-451-5820 – 24 heures sur 24**

Alberta / Territoires du Nord-Ouest (PADIS): 1-800-332-1414
Colombie Britannique (DPIC): 1-800-567-8911
Manitoba: 1-855-7POISON (1-855-776-4766)
Nouveau-Brunswick: 911
Nouvelle-Écosse / Île-du-Prince-Édouard (IWK): 1-800-565-8161
Ontario (OPC): 1-800-268-9017
Québec (CAPQ): 1-800-463-5060
Saskatchewan (PADIS): 1-866-454-1212
Territoire du Yukon: (867) 393-8700

CANUTEC 1-888-CAN-UTEC (226-8832), 613-996-6666 ou *666 sur un téléphone cellulaire

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Toxicité aiguë - Cutanée	Catégorie 4
Toxicité aiguë - Inhalation (vapeurs)	Catégorie 4
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
Carcinogénicité	Catégorie 1A
Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 1

Dangers non classés ailleurs (HNOC)

Sans objet

Éléments d'étiquetage



Mot de signal = **Danger**

Mention(s) de danger :

H312: Nocif par contact cutané.
H332: Nocif par inhalation.
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
H350: Peut provoquer le cancer
H372: Risque avéré d'effets graves pour les organes

Conseil(s) de prudence:

- P201: Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P202: Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P264: Se laver soigneusement les mains après manipulation.
P270: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272: Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P273: Éviter le rejet dans l'environnement.
P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention :

- P308+P313: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P321: Traitement spécifique (Voir la section 4 de cette FDS).
P333+P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
P362+P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si elles sont présentes et si c'est facile à faire. Poursuivre le rinçage.
P337+P313: Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Stockage:

- P405: Garder sous clef.

Élimination:

- P501: Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

Toxicité aiguë inconnue

- 47 % du mélange est constitué d'ingrédients dont la toxicité aiguë par voie cutanée est inconnue.
95,5 % du mélange est constitué d'ingrédients dont la toxicité aiguë par inhalation (vapeur) est inconnue.

Autres informations

- Provoque une légère irritation de la peau.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	CAS #	Poids - %	Secret commercial
Diméthyle siloxane à terminaison hydroxy	70131-67-8	50-60	*
Quartz	14808-60-7	30-50	*
Dioxyde de titane	13463-67-7	0-10	*
MéthylTris (MEKO) Silane	22984-54-9	0-5	*
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl) éthylènediamine	1760-24-3	0-5	*

* Le pourcentage exact (concentration) de la composition n'a pas été divulgué car il s'agit d'un secret commercial.

SECTION 4. PREMIERS SOINS**Description des mesures de premiers soins****Conseils généraux**

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin présent. EN CAS d'exposition ou de crainte : consulter un médecin.

Inhalation	Transporter à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.
Contact avec la peau	Laver avec de l'eau et du savon. Peut provoquer une réaction allergique de la peau. Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Autoprotection du secouriste	Veiller à ce que le personnel médical soit informé des matières concernées, prenne des précautions pour se protéger et empêcher la propagation de la contamination. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Voir la section 8 pour plus d'informations.

Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Symptômes	Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs et des irritations. Toux et/ou respiration sifflante. Difficulté à respirer.
Effets de l'exposition	Peut provoquer le cancer. Provoque des lésions aux organes à la suite d'expositions prolongées ou répétées.

Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire

Note aux médecins	Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter de manière symptomatique.
--------------------------	--

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agent extincteur approprié	Utiliser des mesures d'extinction adaptées aux circonstances locales et au milieu environnant.
Agent extincteur inapproprié	Ne pas disperser le produit répandu avec des jets d'eau à haute pression.
Dangers spécifiques liés au produit chimique	Le produit est ou contient un sensibilisant. Peut provoquer une sensibilisation par contact avec la peau.
Données relatives à l'explosion	
Sensibilité aux chocs mécaniques	Aucune.
Sensibilité aux décharges statiques	Aucune.

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de feu complète. Utiliser des équipements de protection individuelle.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes éloignées et au vent du déversement/de la fuite. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards.
Autres informations	Se référer aux mesures de protection énumérées dans les sections 7 et 8.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher toute nouvelle fuite ou tout nouveau déversement si cela ne présente aucun danger.
Méthodes de nettoyage	Ramasser et transférer dans des conteneurs correctement étiquetés.
Prévention des risques secondaires	Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant scrupuleusement les réglementations environnementales.

SECTION 7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Précautions pour une manipulation sécuritaire

Conseils pour une manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Assurer une ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un équipement respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards.

Conditions d'un stockage sûr, y compris les incompatibilités éventuelles

Conditions d'entreposage	Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker sous clé. Tenir hors de portée des enfants.
---------------------------------	--

SECTION 8. EXPOSURE CONTROLS/PERSONAL PROTECTION

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Les composants suivants sont les seuls composants du produit au-dessus du seuil de concentration (ou du niveau qui contribue à la classification de danger du mélange) qui ont une limite d'exposition applicable dans la région pour laquelle cette fiche de données de sécurité est destinée ou une autre limite recommandée. À l'heure actuelle, les autres constituants pertinents n'ont pas de limites d'exposition connues provenant des sources énumérées ici.

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH
Quartz 14808-60-7	TWA : 0,025 mg/m3 particules respirables	TWA: 50 µg/m3 TWA: 50 µg/m3 exclut les travaux de construction, les opérations agricoles et les expositions résultant du traitement des argiles sorpables (vide) TWA : 0,1 mg/m3 poussières inhalables (250)/(%SiO2 + 5) mppcf TWA fraction respirable: (10)/(%SiO2 + 2) mg/m3 TWA fraction respirable	IDLH: 50 mg/m3 poussières inhalables TWA: 0.05 mg/m3 poussières inhalables
Dioxyde de titane 13463-67-7	TWA : 0,2 mg/m3 particules respirables à l'échelle nanométrique TWA : 2,5 mg/m3 particules respirables à l'échelle fine	TWA : 15 mg/m3 de poussières totales (vide) TWA : 10 mg/m3 de poussières totales	IDLH : 5000 mg/m3 TWA : 2,4 mg/m3 CIB 63 fine TWA : 0,3 mg/m3 CIB 63 ultrafin, y compris à l'échelle nanométrique

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques

Douches, postes de lavage des yeux, systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité avec des écrans latéraux (ou des lunettes de protection).

Protection des mains

Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps

Porter des vêtements de protection appropriés. Vêtements à manches longues.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire appropriée doit être choisie et utilisée en fonction de la nature chimique, des risques et de l'utilisation de ce produit, ainsi que des exigences de sécurité de la juridiction locale. Si les limites d'exposition sont dépassées ou si une irritation est ressentie, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires.

Considérations générales sur l'hygiène

Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après avoir manipulé le produit.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique

Liquide

Apparence

Liquide opaque

Couleur

Blanc

Odeur

Menthe poivrée

Seuil olfactif

Sans objet

Propriété

Valeurs

Remarques - Méthode

pH

7

Sans objet

pH (en solution aqueuse)

Aucun connu

Aucun connu

Point de fusion/point de congélation

S/O aucun / -94

Le produit ne gèle pas.

Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	> 100 > 212	Sans objet
Point d'éclair	>100 >212	Setaflash
Taux d'évaporation	S/O	Acétate de butyle = 1
Inflammabilité (solide, gaz)	S/O	Sans objet
Limite d'inflammabilité dans l'air	Ininflammable	
Limite supérieure d'inflammabilité	Ininflammable	
Limite inférieure d'inflammabilité	Ininflammable	
Pression de vapeur	Non déterminé	2.33 mmHg
Densité de vapeur	Non déterminé	
Densité relative	1.5	Eau = 1g/ml
Solubilité dans l'eau	Insoluble dans l'eau	Réagit avec l'eau pour former du dioxyde de carbone
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible.	Insoluble
Coefficient de Partition Solubilité(s)	Non déterminé	Aucune donnée disponible.
Température d'auto-inflammation	Aucune	
Température de décomposition	Aucune donnée disponible.	
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible.	
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible.	@ 25 °C
<u>Autres informations</u>		
Propriétés explosives	Aucune information disponible	
Propriétés d'oxydation	Aucune information disponible	
Point d'adoucissement	Sans objet	
Poids moléculaire	Aucune information disponible	
Teneur en COV (%)	Moins de 50 g/l	
Densité	~11.5	
Densité volumique	Sans objet	

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Aucune information disponible.
Stabilité chimique:	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucune dans le cadre d'un traitement normal.
Conditions à éviter	Chaleur excessive.
Matières incompatibles	Aucune connue d'après les informations fournies.
Produits de décomposition dangereux	Aucune connue d'après les informations fournies.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation	Il n'existe pas de données d'essai spécifiques pour la substance ou le mélange. Nocif par inhalation. (sur la base des composants).
Contact avec les yeux	Il n'existe pas de données d'essai spécifiques pour la substance ou le mélange.
Contact avec la peau	Peut provoquer une sensibilisation par contact avec la peau. Il n'existe pas de données d'essai spécifiques pour la substance ou le mélange. Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. (sur la base des composants). Peut être absorbé par la peau en quantités nocives. Cause une légère irritation de la peau. Nocif en cas de contact avec la peau.
Ingestion	Il n'existe pas de données d'essai spécifiques pour la substance ou le mélange.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes

Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs et des rougeurs et une irritation. Toux et/ou respiration sifflante.

Toxicité aiguë

Nocif par contact avec la peau. Nocif par inhalation.

Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées sur la base du chapitre 3.1 du document SGH ATEmix (oral)

7,803.40 mg/kg

ATEmix (cutané)	1,744.30 mg/kg
ATEmix (inhalation-gaz)	99,999.00 ppm
ATEmix (inhalation-vapeur)	12.40 mg/l
ATEmix (inhalation- poussière/brouillard)	99,999.00 mg/l

Toxicité aiguë inconnue

47 % du mélange est constitué d'ingrédients dont la toxicité aiguë par voie cutanée est inconnue.

95,5 % du mélange est constitué d'ingrédients dont la toxicité aiguë par inhalation (vapeur) est inconnue

Informations sur les composants

Nom chimique	Oral LD50	Cutané LD50	Inhalation LC50
Diméthyle siloxane à terminaison hydroxy 70131-67-8	> 15400 mg/kg (Rat)	> 16 mL/kg (Lapin)	> 8750 mg/m ³ (Rat) 7 h
Dioxyde de titane 13463-67-7	> 10000 mg/kg (Rat)	-	= 5.09 mg/L (Rat) 4 h
Methyl Tris (MEKO) Silane 22984-54-9	-	> 2000 mg/kg (Rat)	-
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl) éthylènediamine 1760-24-3	= 2413 mg/kg (Rat)	> 2009 mg/kg (Lapin)	1.49 - 2.44 mg/L (Rat) 4 h

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques d'une exposition à court et à long terme

Corrosion/irritation de la peau

Classification basée sur les données disponibles pour les ingrédients. Cause une légère irritation de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Aucune information disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune information disponible

Carcinogénicité

Contient un agent cancérigène connu ou suspecté. Classification basée sur les données disponibles pour les ingrédients. Peut causer le cancer.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient sur la liste des substances cancérigènes.

Nom chimique	ACGIH	IARC	NTP	OSHA
Quartz 14808-60-7	A2	Groupe 1	Connu	X
Dioxyde de titane 13463-67-7	A3	Groupe 2B	-	X

Légende

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A2 - Susceptible d'être cancérigène pour l'homme

A3 - Cancérigène pour les animaux

IARC (Centre international de recherche sur le cancer)

Group 1 - Cancérogène pour l'homme

Group 2B - Possiblement cancérogène pour l'homme

NTP (National Toxicology Program) Known - Cancérogène connu

Administration de la sécurité et de la santé au travail du ministère américain du travail

X - présent

Toxicité pour la reproduction

Aucune information disponible

STOT - exposition unique

Aucune information disponible

STOT - exposition répétée

Provoque des lésions aux organes à la suite d'une exposition prolongée ou répétée.

Effets sur les organes cibles

Système respiratoire, yeux, poumons.

Risque d'aspiration

Aucune information disponible

Autres effets néfastes

S/O

Effets interactifs

Aucune information disponible

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

L'impact de ce produit sur l'environnement n'a pas été entièrement étudié.

Persistance et dégradabilité

Pas facilement biodégradable.

Bioaccumulation

Il n'y a pas de données pour ce produit.

Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits non utilisés

Éliminer les déchets conformément à la législation environnementale.

Emballages contaminés

Ne pas réutiliser les emballages vides.

SECTION 14. TRANSPORT INFORMATION

Note:

Non classé comme dangereux au sens de la réglementation du transport maritime et aérien

DOT

Non réglementé

TDG

Non réglementé

MEX

Non réglementé

ICAO (air)

Non réglementé

IATA

Non réglementé

IMDG

Non réglementé

SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire américain TSCA (Toxic Substances Control Act) ou en sont exemptés.

Nom chimique	CAS #	Statut de la liste d'inventaire	Désignation de l'activité commerciale
Quartz	14808-60-7	Présent	Active
Dioxyde de titane	13463-67-7	Présent	Active
Méthyle Tris (MEKO) Silane	22984-54-9	Présent	Active
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl) éthylènediamine 1760-24-3	1760-24-3	Présent	Active

DSL/NDSL Tous les composants de ce produit sont répertoriés sur la DSL.EINECS/ELINCS

TCSI Contacter le fournisseur pour connaître le statut de conformité des stocks.

Légende:

TSCA - Inventaire de la section 8(b) de la loi américaine sur le contrôle des substances toxiques (Toxic Substances Control Act)

DSL/NDSL - Liste intérieure canadienne des substances/Liste extérieure des substances

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

ENCS - Japon Substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Korean Existing and Evaluated Chemical Substances (substances chimiques existantes et évaluées)

PICCS - Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances (Inventaire philippin des produits chimiques et des substances chimiques)

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

NZIoC - Inventaire néo-zélandais des substances chimiques

TCSI - Inventaire taïwanais des substances chimiques

Réglementation fédérale américaine

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences de déclaration de la loi et du titre 40 du Code des réglementations fédérales, partie 372.

Catégories de danger SARA 311/312

Si ce produit répond aux critères de déclaration EPCRA 311/312 Tier selon 40 CFR 370, se référer à la section 2 de cette FDS pour les classifications appropriées.

CWA (Loi sur l'eau propre)

Ce produit ne contient aucune substance réglementée en tant que polluant conformément au Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

CERCLA

Ce produit, tel qu'il est fourni, ne contient aucune substance réglementée en tant que substance dangereuse dans le cadre de la Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302) ou de la Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences spécifiques de déclaration au niveau local, régional ou national concernant les rejets de ce matériau.

Réglementation des États américains

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65 :

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
Quartz - 14808-60-7	Cancérogène
Dioxyde de titane - 13463-67-7	Cancérogène

Réglementations des États américains sur le droit à l'information

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Quartz 14808-60-7	X	X	X
Dioxyde de titane 13463-67-7	X	X	X

Informations sur l'étiquette de l'EPA

Numéro d'enregistrement du pesticide de l'EPA - Sans objet

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA Risques pour la santé 2 **Inflammabilité** 1 **Instabilité** 0 **Risques particuliers -**
HMS Risques pour la santé 1* **Inflammabilité** 1 **Dangers physiques** 0 **Protection individuelle** X

Légende de l'étoile de danger chronique * = Santé chronique Hazard

Clé ou légende des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende

SVHC : Substances très préoccupantes pour l'autorisation

PBT : persistant, bioaccumulable et toxique

(PBT) Substances

vPvB : Very Persistent and very Bioaccumulative (très persistant et très bioaccumulable)

(vPvB) Substances

STOT: Toxicité pour certains organes cibles

ATE: Estimation de la toxicité aiguë

LC50: 50% Concentration létale

LD50: 50% Dose létale

Légende Section 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond	Plafond Valeur limite maximum	*	Désignation cutanée
+	Sensibilisants		

Références bibliographiques clés et sources des données utilisées pour élaborer la FDS

Agence pour le registre des substances toxiques et des maladies (ATSDR)
Base de données ChemView de l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA)
Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)
Agence pour la protection de l'environnement
Niveau(x) indicatif(s) d'exposition aiguë (AEGL)
U.S. Environmental Protection Agency Federal Insecticide, Fungicide, and Rodenticide Act (loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides)
U.S. Environmental Protection Agency High Production Volume Chemicals Food Research Journal (en anglais)
Base de données des substances dangereuses
Base de données internationale d'informations chimiques uniformes (IUCLID)
Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)
Australie National Industrial Chemicals Notification and Assessment Scheme (NICNAS) (système national de notification et d'évaluation des produits chimiques industriels)
NIOSH (Institut national pour la sécurité et la santé au travail)
ChemID Plus de la National Library of Medicine (NLM CIP)
Base de données PubMed de la National Library of Medicine (NLM PUBMED)
Programme national de toxicologie des États-Unis (NTP)
Base de données de classification et d'information chimique de la Nouvelle-Zélande (CCID)
Organisation de coopération et de développement économiques Publications sur l'environnement, la santé et la sécurité
Organisation de coopération et de développement économiques Programme de produits chimiques à haut volume de production
Organisation de coopération et de développement économiques Screening Information Data Set
Organisation mondiale de la santé

Date de la dernière révision 1^{er} janvier 2025

Liquid Rubber Canada Inc. croit que l'information contenue dans le présent document est exacte; toutefois, Liquid Rubber Canada Inc. ne peut assumer aucune garantie quant à cette exactitude et n'assume aucune responsabilité quant à l'utilisation des renseignements contenus dans le présent document qui ne sont pas destinés et ne devrait pas être interprétés comme des conseils juridiques ou comme une garantie du respect des lois fédérales, provinciales ou locales. Toute personne utilisant ce produit devrait réviser toutes les lois, règles ou règlements avant son utilisation, y compris, mais sans s'y limiter, les réglementations fédérales, provinciales du Canada et des états des États-Unis.

NULLE GARANTIE DE COMMERCIALITÉ, EXPRESSE OU IMPLICITE, NE S'APPLIQUE À UNE FIN PARTICULIÈRE OU AUTREMENT.